

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,  
*Président.*

Le MERCREDI 7 février 1951.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quinzisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Patricia Galley Mulvey, de la cité de Montréal, province de Québec, commise, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Gerard Edmund Mulvey, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,  
*Président.*

Le MERCREDI 7 février 1951.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Ethel Kershaw Warren, de la cité de Montréal, province de Québec, commise, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Victor Edward Warren, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,  
*Président.*

Le MERCREDI 7 février 1951.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Petrus (Peter) Surkala, de la ville de Montébello, province de Québec, garçon de table, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Marie-Reine Lepage Surkala, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,  
*Président.*